

Speldoorn, 11 Sept. 99.

Cher cher Collègue et ami. En relisant votre Carte postale,
dans laquelle vous m'informiez que vous me feriez parve-
nir le vol. XIV de votre *Alleg*, il m'a paru que ces mots,
qui devaient indiquer votre dessein, n'ont ^{pas} été com-
pris par le sousigné d'une manière (peut-être) correcte,
et que votre envoi doit être considéré comme
l'envoi d'un élève. Veuillez avoir la bonté
de me noter en aide, et de me ~~parvenir~~
franchement, si je me suis mépris. —

Votre tout-dévoté Coll. et ami

Ch. Oudemans.



BRIEFKAART

(CARTE POSTALE)

ALGEMEENE POSTVEREENIGING (UNION POSTALE UNIVERSELLE)

Zijde voor het adres bestemd. (Côté réservé à l'adresse.)



Mr. & prof. Dr. E. Ch. Lacroix
Directeur du Jardin Bot.

(Belle)

Vittorio